

La justice sociale : érigée en dogme par l'ONU, maltraitée par tous

Le 20 février, pour la huitième année consécutive, l'Assemblée générale des Nations Unies appelle à célébrer la justice sociale. Le moment opportun pour les gouvernements et les organisations de la société civile d'en évaluer la traduction concrète dans les politiques actuelles. Alors, triste commémoration ou motif d'optimisme avec des applications concrètes ? SOLIDARITÉ revient sur la portée de son soutien aux initiatives locales, au regard des inégalités criantes qui continuent de caractériser nos sociétés mondialisées.



Pourquoi prôner la justice sociale ? Une condition sine qua non du bien être collectif et de la paix durable

Il y a un an, dans son discours prononcé à l'occasion de la journée internationale de la justice sociale, Ban Ki Moon, Secrétaire Général de l'ONU, appelait à la mobilisation collective : « Alors que nous cherchons à construire le monde que nous voulons, redoublons d'efforts pour parvenir à un développement durable plus équitable, qui ne fasse pas de laissés-pour-compte et qui repose sur le dialogue, la transparence et la justice sociale. ». Une déclaration, vaine pour certains, nécessaire pour d'autres, visant à revendiquer un accès, pour tous, à des conditions de vie dignes, grâce à l'emploi, la protection sociale et le respect des droits de l'Homme et du travail. C'est donc cela qu'on entend par justice sociale : la possibilité pour tous les êtres humains d'avoir accès à l'amélioration économique et sociale de leurs conditions de vie partout dans le monde. En ce sens, le concept qui nous anime est donc étroitement lié à celui d'équité ou d'égalité des chances : il nous faudrait agir au sein d'une société, pour corriger les inégalités qui la caractérisent, en termes de libertés, opportunités et conditions de vie. Dans son ouvrage maître, Théorie de la justice, John Rawls affirme qu'une société peut être considérée comme juste si elle respecte les trois principes suivants : 1) garantie des libertés pour tous 2) égalité des chances 3) maintien des seules inégalités qui profitent aux plus défavorisés. Si l'on observe rapidement la situation actuelle à l'échelle internationale, caractérisée par un chômage grandissant, un accès à des soins de qualité en régression, des politiques pour une égalité qui peinent à se mettre en place, excluant de fait certaines minorités ethniques ou religieuses, des conditions d'habitat précaires, une éducation universelle qui reste un vœu pieu, force est de constater que notre justice sociale est plus que jamais confrontée à de nombreux défis. Cela est d'autant plus

important à l'échelle de l'organisation mondiale car le sentiment d'insatisfaction que génèrent les injustices sociales est source de tensions grandissantes, de troubles sociaux voire de conflits ouverts. L'injustice sociale n'est pas seulement le cheval de bataille de Ban Ki Moon ou de quelques militants : elle est un défi à relever pour préserver la paix entre les peuples.



Comment la garantir ? Partage des richesses et reconnaissance des minorités

Historiquement et dans les esprits, la justice sociale est intrinsèquement liée à l'emploi et aux revenus. Preuve en est que le concept a été démocratisé et érigé en objectif universel au sortir de la première guerre mondiale, avec la création de l'Organisation Internationale du Travail, chargée de légiférer et de mettre en œuvre des programmes pour un « travail décent pour tous. Or, si prendre en compte la dimension de redistribution des opportunités économiques - ou partage des richesses - s'avère fondamental pour garantir la justice sociale, il faut également inclure les dimensions culturelles et symboliques qui caractérisent les distinctions entre les groupes sociaux. La reconnaissance est ainsi un élément essentiel de la justice sociale, en ce qu'elle permet de valoriser les groupes, indépendamment de leur race, classe, ethnie ou genre et de les traiter en citoyens de même classe dans les lois et les politiques publiques. Les solutions existent mais rares sont les acteurs qui prennent en compte la multiplicité et la complémentarité de ces dimensions afin d'établir des perspectives durables dans l'amélioration de la justice sociale.



Mode d'emploi de la justice sociale à petite échelle. SOLIDARITÉ, entre projets de redistribution des opportunités et sensibilisation du public aux inégalités.

Pour contribuer à établir des sociétés socialement justes, SOLIDARITÉ travaille avec ses partenaires locaux à la nécessaire redistribution des droits et des richesses, telle que nous venons de la mentionner.

- Redistribution de la terre et des intrants agricoles naturels en Inde, grâce à son action de plaider pour l'accès à la terre [aux côtés d'Ekta Parishad](#) ou de [valorisation des semences traditionnelles avec Navdanya](#), tous deux partenaires historiques de l'association.
- Redistribution de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle en soutenant [WBVHA](#) en Inde, ou encore [AYNI](#) en Bolivie, pour que tous les enfants puissent bénéficier d'une éducation de base et les femmes apprendre un métier malgré les obstacles liés à leur caste et leur statut social.

SOLIDARITÉ travaille sur la dimension de « reconnaissance sociale », en faisant prendre conscience aux populations marginalisées de leur statut actuel, et des moyens dont ils disposent pour en changer.

Mais SOLIDARITÉ défend la justice sociale aussi en France. Si par le passé, l'association a soutenu la création de potagers urbains et jardins d'insertion, elle se concentre aujourd'hui sur la sensibilisation du public aux inégalités. Par le biais de [conférences débats](#) ouvertes à tous et via sa participation à des réseaux et groupes de plaider, SOLIDARITÉ mobilise ses experts et bénévoles pour relayer les projets qu'elle met en place avec ses partenaires, dénonce et combat les travers de système sociaux injustes.

Quelques minutes à s'intéresser aux projets de SOLIDARITÉ ou à participer à un apéro thématique suffisent à chacun pour réaliser que la justice sociale si elle n'est pas une priorité du développement mondial, peut trouver des solutions concrètes dans l'action aussi bien dans les pays du Sud que sur des campagnes dans les pays du Nord. Chacun à possibilité d'apporter sa pierre à l'édifice en gardant à l'esprit avec l'engagement des masses qu'il suffit de peu de moyens pour en faire un fer de lance du changement, un outil de progressisme et d'amélioration concrète des conditions de vie des exclus.

Justine Hugues, bénévole pour SOLIDARITÉ